

L'assurance contre les risques climatiques pour les personnes mal desservies et vulnérables : Quel est le rôle des autorités de contrôle des assurances pour favoriser son développement responsable ?

Consultation téléphonique de l'A2ii/AICA

30 janvier 2020

Les intervenants



Andrea Camargo
experte technique de
l'A2ii et directrice
d'Inspowering



Luc Noubissi
Conférence
Interafricaine des
Marchés d'Assurances
(CIMA)

A2ii



Mariella Regh
Access to Insurance
Initiative (A2ii)



Mathieu Dubreuil
conseiller principal en
assurance, Programme
alimentaire mondial
(PAM)

OBSTACLES QUE DOIT RELEVER LE SECTEUR POUR INNOVER SUR L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

POLICY LEVEL



- L'ARC n'est pas reconnue comme un élément essentiel pour atteindre des objectifs de politique publique.
- Manque de coordination parmi les décideurs politiques pour promouvoir l'ARC.
- Manque de compréhension sur le modèle d'affaires de l'ARC et manque d'incitations pour rendre les produits durables et évolutifs.

REGULATION



- Ne sont pas autorisés :
- L'assurance indicielle
 - Les canaux de distribution alternatifs
 - La signature, les paiements et les contrats électroniques
 - Restrictions sur les transactions de réassurance
 - Fardeau de la taxation multiple
 - ARC non obligatoire
 - Acceptation lente des innovations technologiques

- Les contrôleurs n'ont pas conscience du rôle qu'ils peuvent jouer pour promouvoir la résilience contre les risques climatiques et les catastrophes naturelles.
- Les contrôleurs sont réactifs et non proactifs, ils imposent des barrières à la validation des produits.
- Les contrôleurs ne sont pas ouverts à l'innovation.
- Les contrôleurs n'ont pas les compétences techniques pour saisir les subtilités des nouvelles approches.
- La création de compétences chez les contrôleurs coûte cher et prend du temps.

SUPERVISION



DEMAND



- Les populations vulnérables ne savent pas que l'ARC existe.
- On constate un manque de compréhension des risques auxquels les populations vulnérables sont confrontées.
- Parfois, la conception des produits n'adopte pas des approches centrées sur les consommateurs.
- Manque d'incitations à souscrire l'ARC.
- Manque de soutien des gouvernements pour mieux faire connaître l'ARC.

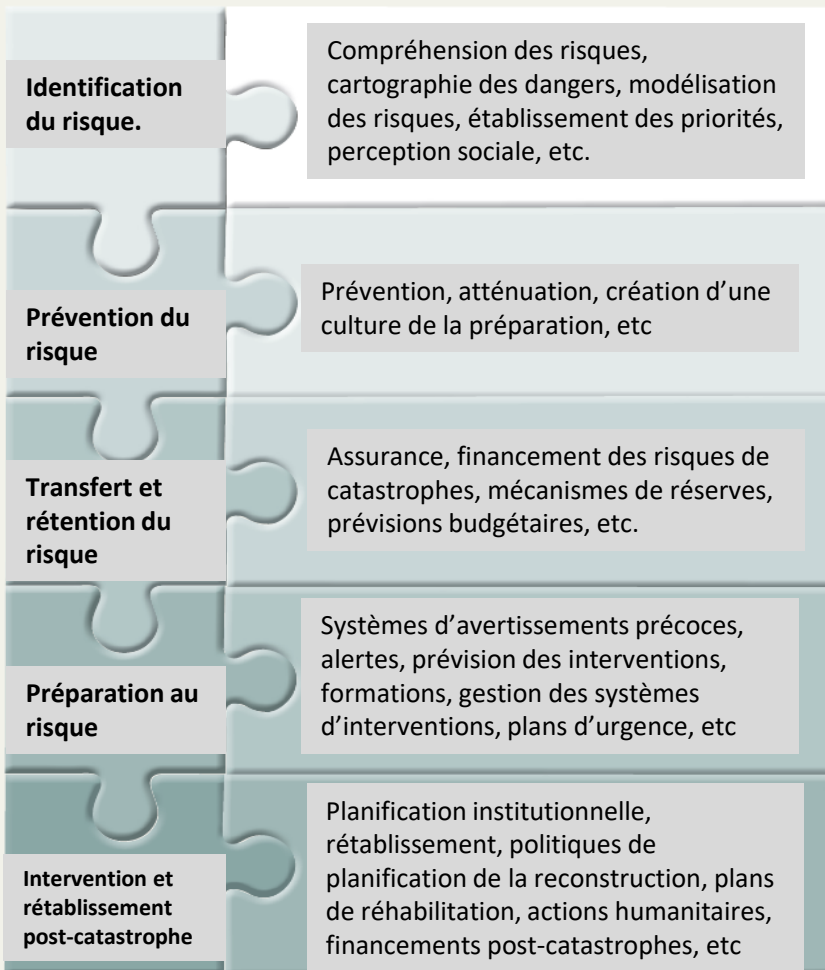
- Soutien limité au secteur lors du processus de conception.
- Manque de données et d'accès aux données.
- Manque de compétences locales pour concevoir les produits, associé à la complexité pour les réassureurs de proposer la création de ces compétences.
- Peu de place faite aux modèles d'affaires innovants.
- La technologie peut s'avérer onéreuse et non autorisée.
- Manque de mesures incitatives.

SUPPLY

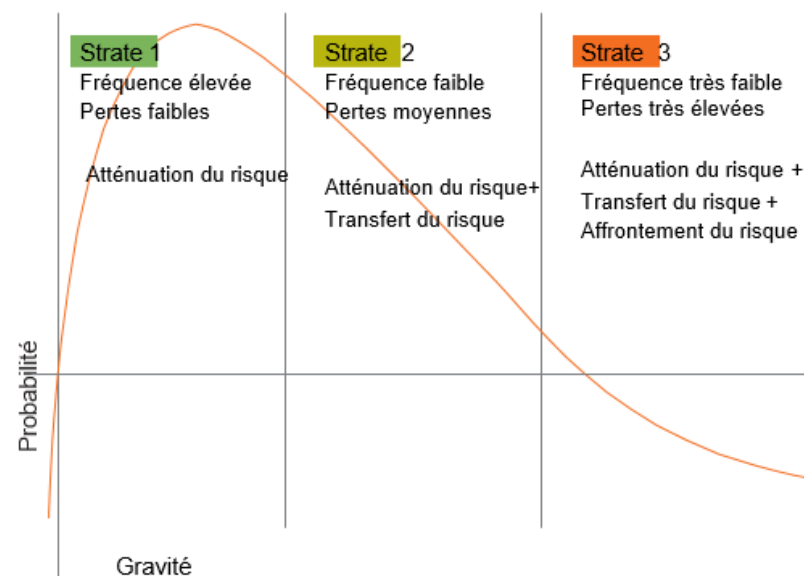


1. Que peuvent faire les contrôleurs pour encourager le développement de marchés d'ARC responsables ?

L'ASSURANCE N'EST QU'UN MORCEAU DU «PUZZLE» DE RRCN...



... Et s'inscrit dans une approche stratifiée de la gestion des risques



Source: A2ii, *The role of insurance supervisors in climate risk insurance*, 2019

2. Quelles sont les autorités de surveillance qui pourraient faire en sorte que les intervenants du secteur puissent partager leur expertise en matière de gestion des risques afin de renforcer leur résilience ?

3. Que pourraient faire les superviseurs pour aider les décideurs politiques à faire en sorte que l'assurance soit considérée comme une pièce maîtresse de la gestion des risques de catastrophe ?

Liste de souhaits / Wishlist

Merci !

Suivez-nous sur Twitter [@a2ii_org](#), Youtube et LinkedIn